

Chère Madame,

C'est avec plaisir que nous vous faisons part des suites qui ont été réservées au Train des Mille dans notre école. Si un gros travail de préparation avait été fourni avant le départ, les suites ont permis de prolonger le voyage en partageant avec d'autres élèves l'expérience vécue.

Le retour du train a été suivi de nombreuses séances de travail avec les élèves. Elles ont chaque fois permis de discuter de manière intense du ressenti de chacun par rapport à l'expérience vécue. Ces rencontres ont également permis de réfléchir au moyen de partager avec d'autres ce qui avait été vécu là-bas. Petit à petit, le projet de construire une présentation audio-visuelle destinée aux autres classes s'est concrétisé.

L'idée était d'intégrer dans le récit de voyage de nos jeunes, l'histoire de trois familles juives de la région sur lesquelles nous avons entrepris des recherches, à la caserne Dossin puis aux Archives générales du Royaume. Nous avons découvert trois familles au destin fort différent. Chez les Aron, tous ont survécu, le père déporté à la fin de la guerre, a pu être rapatrié. Son épouse et sa fille se sont cachées durant l'occupation. Chez les Berger-Roman, seul le père est revenu de déportation. Les Frieder-Schwartz s'étaient présentés volontairement à la caserne Dossin ; aucun d'entre eux n'est jamais revenu d'Auschwitz.

Lors de leur présentation, les élèves avaient choisi également de montrer quelques extraits vidéos d'une rencontre avec Simon Gronowski, témoin direct des déportations à Auschwitz, de même que de ceux de Paul Sobol rencontré sur place, et avec qui ils ont effectué la visite à Birkenau.

Les présentations ont débuté dès la fin du mois de septembre, principalement aux cours d'histoire et de religion. Ces présentations ont suscité de nombreuses remarques de la part des autres élèves, curieux et intéressés de connaître tant le ressenti de ceux qui étaient allés sur place en 2015 que les faits de l'horreur qui s'y était vécue autrefois.

Cette présentation a été faite dans toutes les classes du degré supérieur de l'école en début d'année scolaire. Elle sera toutefois bientôt reprise à l'occasion de la visite du camp de concentration du Struthof en Alsace par d'autres élèves, plus jeunes. Le témoignage des aînés qui se sont rendus à Auschwitz permettra d'établir une chaîne visant à encadrer les élèves dans leur approche des milieux concentrationnaires.

Vous trouverez ci-dessous une photo de notre visite aux Archives générales du Royaume. Une photo prise lors des présentations en classe. Je joins également un texte d'élève concernant la visite aux archives et le travail sur les documents anciens.

En vous en souhaitant une bonne réception,
Bien cordialement,
Anne Fachinat
Professeur d'histoire au Collège Notre-Dame de Bonne-Espérance.



Les élèves leur de notre visite aux AGR, en avril 2015



Présentation du voyage à Auschwitz devant les autres élèves.

Témoignage d'un élève concernant le travail sur archives

Dans le cadre de notre projet du Train des Mille, nous avons décidé de retracer le parcours de plusieurs familles belges victimes de la deuxième Guerre Mondiale. La meilleure, si ce n'est, l'unique source d'information qui s'offrait à nous, était d'aller visiter les Archives générales du Royaume à Bruxelles. Les documents officiels ne partagent certes pas les émotions ressenties, ni l'ensemble du vécu d'une personne, mais offrent néanmoins une objectivité quasi infaillible. Nous étions répartis initialement en quatre groupes, chacun se documentant sur sa famille respective ; nous avons recherché des informations sur les familles Berger, Roman Bethy, Schwartz et Aron. Moi-même, ainsi que d'autres personnes, avons reçu la tâche de s'informer sur la famille Aron ; c'est pourquoi je parlerai presque exclusivement de cette famille.

Arrivée aux archives

Nous entrons dans les locaux des archives, à la réception, on nous demande de déposer tout sac, boissons ou nourriture dans des casiers. Nous nous dirigeons dans la « salle de lecture » où règne un silence absolu. Le temps de nous enregistrer et d'attendre les documents désirés, nous discutons sur ce que nous pourrions y trouver d'intéressant. Un homme arrive avec quatre petits dossiers, s'informe de nos motivations et nous donne quelques consignes.

Au travail !

Quatre petits dossiers remplis d'actes de naissances, de résidences et de papiers divers... Voilà tout ce que nous avons en face de nous. A première vue, ces documents n'apportent rien de nouveau : des familles classiques, qui déménagent, se marient, ont quelques ennuis avec la justice. Mais lorsque l'on croise les dates, que l'on s'arrête sur certains détails... on découvre de petites choses plutôt intéressantes.

Commençons par présenter la famille Aron. Marcu Aron ainsi que son épouse, Cywja Wagman, sont d'origine roumaine. Ils ont deux enfants Rachel et Charles, et sont de confession juive. On peut remarquer des déménagements incessants entre Bruxelles et Charleroi, probablement pour des raisons professionnelles du mari. Mr Aron demande à multiples reprises une naturalisation belge, qui lui est toujours refusée.

Chronologie

22 juillet 1912 : naissance à Bucarest (Roumanie) de Marcu Aron

27 juin 1921 : naissance à Pabjanice (Pologne) de Cywja Wagman

Mars 1922 : arrivée en Belgique de Mr Aron

En 1938, mariage à Charleroi

11 mars 1940 : naissance à Charleroi de Charles Aron

18 juillet 1942 : naissance à Charleroi de Rachel Aron

Septembre 1943 : ils s'enfuient de Charleroi pour Couillet

15 avril 1944 : arrestation par la Gestapo de Mr Aron, il est envoyé à Malines. Il y est emprisonné pendant trois semaines.

3 juillet 1944 : il est envoyé à Auschwitz

Une lettre du 13 novembre 1944 attire notre attention : elle mentionne la demande de garde des deux enfants Aron par une parente habitant au Canada, une certaine Mlle Perry. Cette demande a très probablement été faite pour protéger les deux enfants des persécutions nazies. Rachel et Charles étaient à ce moment-là à la charge d'une institution charitable.

27 janvier 1945 : libération du camp par les forces russes

Le 14 octobre 1953, Aron Marcu est rapatrié en Belgique

Conclusion

Lorsque l'on remarque l'absence de document concernant l'envoi de Mr Aron à Auschwitz, on se rend compte à quel point il était facile d'envoyer quelqu'un dans un camp de concentration. Les mots « confession juive » sur sa carte d'identité ont suffi pour le condamner à mort... Heureusement pour lui, il faisait partie du dernier convoi partant de Malines et a survécu à Auschwitz. Parfois, les mots peuvent avoir plus d'importance qu'un être vivant. Il n'est pas étonnant que les nazis aient tout fait pour éliminer documents personnels et officiels ; une personne sans papier, sans photographie, sans objet personnel, devient rapidement un vulgaire numéro. Et à partir du moment où l'on ne considère plus un être humain comme une personne à part entière, les pires atrocités deviennent justifiables...

Mais tout n'est pas négatif, cette lettre dans laquelle nous apprenons que Mlle Perry essaie de protéger ces deux enfants innocents en les envoyant au Canada est particulièrement touchante. On se rend compte de certains moyens utilisés pour protéger ces innombrables victimes d'une mort atroce.